

# Médiation scolaire

Dans la vie de chaque élève, des moments difficiles, passagers ou plus durables, peuvent survenir: ils sont parfois liés à la scolarité, sous tous ses aspects, d'autres fois à des problèmes personnels divers.

Si de telles situations se présentent, la médiation scolaire – assurée par trois enseignants de l'école, Mmes Mélisane Bille Olivier et Sandra Vernetti ainsi que M. Vincent Pierlot – peut vous aider à y faire face, de différentes manières:

- La médiation est avant tout un **lieu d'écoute et de dialogue**. Bien entendu, les médiatrices et le médiateur ne sont pas les seules personnes de l'école à qui vous puissiez parler de vos difficultés, mais ils sont spécifiquement formés à cette tâche et bénéficient d'un certain nombre de périodes de décharge qui leur permettent de consacrer du temps pour rencontrer les élèves qui s'adressent à eux.
- En fonction de leur sensibilité et de leurs aptitudes, les médiatrices ou le médiateur peuvent également **conseiller** l'élève, en évitant le discours moralisant et en privilégiant une optique d'encouragement et de soutien.
- En troisième lieu, les médiatrices ou le médiateur exercent parfois la fonction de **relais**. A partir du moment où le problème qui leur est soumis dépasse leurs compétences, elles ou il peuvent mettre l'élève en contact avec des personnes ou des services spécifiques, aptes à aider la personne en difficulté. Les médiatrices ou le médiateur deviennent en ce cas une sorte de "plaque tournante".

Les entretiens se déroulent sur rendez-vous, en principe en salle P12, et restent **confidentiels**.

Si vous souhaitez rencontrer les médiatrices ou le médiateur, il suffit de les contacter d'une des manières suivantes pour fixer un rendez-vous:

- directement dans les couloirs de l'école ou en salle des maîtres
- par un message sous pli déposé à leur attention dans sa tirette à la salle des maîtres ou dans la boîte aux lettres du secrétariat
- par e-mail, aux adresses suivantes :  
Mélisane Bille Olivier : [melisane.bille@rpn.ch](mailto:melisane.bille@rpn.ch)  
Sandra Vernetti : [sandra.vernetti@rpn.ch](mailto:sandra.vernetti@rpn.ch)  
Vincent Pierlot : [vincent.pierlot@rpn.ch](mailto:vincent.pierlot@rpn.ch)
- ou par téléphone (jusqu'à 21 heures)  
Mélisane Bille Olivier : 032 724 73 38  
Sandra Vernetti : 032 931 35 54  
Vincent Pierlot : 021 843 06 55

De plus amples renseignements sur la médiation scolaire se trouvent sur le site internet du Lycée, à l'adresse <http://www.lyceejeanpiaget.ch>, rubrique "**services**", "**médiation**".

Octobre 2011